

CP Action Praticiens Hôpital du 20 janvier Le mur du soin, rempart de votre santé et de votre bienêtre est au bord de la rupture.

Les soldes débutent mais l'Hôpital Public, ses soignants, ses personnels médico-administratifs avec ses praticiens hospitaliers ne sont pas à vendre!

Dans une indifférence assourdissante et malgré nos échanges avec le gouvernement aucun bilan des erreurs du passé sur la gestion de la crise Covid n'est tiré. Action Praticien Hôpital tire donc la sonnette d'alarme!

Après l'insuffisance d'anticipation sur les systèmes de protection individuelle, les millions de soignants qui sont au combat jour et nuit dans cette guerre contre la Covid et pour votre santé sont encore oubliés.

Pour commencer nos soignants morts pour la France ont-ils bénéficié de la juste reconnaissance de la mère patrie ? Leurs conjoints mais surtout leurs enfants ont-ils été soutenus et accompagnés comme il se doit par notre Nation ? APH témoigne à toutes les familles qui ont perdu un proche toute notre affection et notre solidarité et exige que l'État assume ses responsabilités en publiant sans délai une loi qui intègre ces droits élémentaires d'assistance pour ceux qui vous soignent.

Après quelques ratés sur les mesures collectives pour mettre à l'abri nos concitoyens. Après de trop nombreux loupés sur les moyens de protection individuelle des soignants de ville ou hospitaliers qui nous a surexposé à un sur-risque dans cette lutte. Alors qu'un vaccin est enfin disponible nous ne comprenons pas que la priorité sanitaire ne soit pas à la vaccination en priorité des soignants. Qui irait se battre à mains nues contre un ennemi invisible ? Les soignants sont-ils devenus de la « chair à virus » ?

Communiquer sans relâche sur une gestion complexe est un art difficile nous en convenons. Mais écrire à tous les praticiens que le Ségur a tout résolu tient du conte pour enfants. Nous, praticiens hospitaliers femmes et hommes de terrain, avons donné le meilleur de nous-mêmes. Depuis des

années nous combattons pour que l'édifice hospitalier tienne et que le service rendu à la population soit à la hauteur de nos exigences dans le respect des bonnes pratiques. La création d'une nouvelle grille pour les praticiens en date d'octobre 2020 est une avancée dans la perte de 4 ans d'ancienneté pour tous les praticiens nommés avant la réforme. Monsieur le Ministre vous vous êtes égaré dans le diagnostic. Malgré nos recommandations et les recours des 10 000 praticiens et des plus de 330 motions signées par les conférences des Présidents de CME de quasiment tous les hôpitaux généraux, psychiatriques ou universitaires vous refusez de changer votre traitement et vous informez que tout est réglé par le Ségur. APH, comme les conférences de PCME, demande que tous les praticiens nommés avant octobre 2020 bénéficient d'une reprise de 4 ans d'ancienneté dans la nouvelle grille. Monsieur le Ministre c'est à vous d'agir et de modifier votre ordonnance pour que le traitement de vos anciens collègues hospitaliers soit enfin à la hauteur du choc d'attractivité attendu!

Quoi qu'il en coûte ? Ou quoiqu'il nous en coûte !

Actions Praticiens Hôpital défend et défendra le droit de tous les praticiens comme celui de l'Hôpital Public et de tous ses soignants.

Actions Praticiens Hôpital continue de soutenir tous les mouvements de grève en cours et dépose un nouveau préavis à compter du lundi 25 janvier.

Dr Jean-François Cibien Président APH, Président AH 06 07 19 79 83 Dr Carole Poupon Vice-Présidente d'APH, Présidente CPH 06 76 36 56 67